Échos romands

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **1 (1944)**

Heft 7

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ÉCHOS ROMANDS

Lausanne

UNE IDÉE INTÉRESSANTE.

«Plusieurs chefs I. P. désirant resserrer les liens qui les unissent, se sont réunis et ont formé l'« Amicale des Chefs I. P. de Lausanne et environs ».

Le comité de l'« Amicale » cherchera à intéresser tous ses membres en organisant des conférences, des films et pour l'été des sorties, etc. Tous les chefs I. P. désirant connaître notre « Amicale » sont cordialement invités à nos réunions. Pour tous renseignements ou inscriptions, veuillez vous adresser au président : Frei Jean-Pierre, St-Laurent 29, à Lausanne.

Réunions: le premier mercredi de chaque mois à 20 h. 30, au Café de Bourg, à Lausanne ».

Qui nous annoncera la prochaine « Amicale » des chefs I. P. ?

Valais

(Nous tenons à donner connaissance à tous les chefs I. P. romands du contenu de l'appel envoyé aux chefs valaisans et qui doit intéresser chacun, nous en sommes certains. — **Réd.)**

Les examens d'aptitudes physiques sont partiellement accomplis. Il faut maintenant préparer l'étape d'automne pour que notre jeunesse bénéficie des multiples facilités que lui offrent les « cours C » de l'Instruction préparatoire.

Au nombre de ces cours, il y a lieu de retenir, en premier, ceux d'excursions et alpinisme d'une durée de 5 jours à organiser sur le modèle des cours à ski, soit avec subsistance et logements externes (un subside de fr. 9.— par élève est prévu).

Les cours d'excursions et alpinisme peuvent, bien entendu, comprendre un enseignement échelonné de 30 heures, comme cela se fera aussi pour tous les autres « cours C » tels que : lecture de la carte et emploi de la boussole, morse, natation, service en campagne, football, gymnastique aux engins, etc. Dans ce cas le subside sera de fr. 3.— par élève.

Pour tous les «cours C», à l'exception du cours de ski, où la participation à l'examen de base suffit, l'élève devra avoir réussi l'examen du groupe A pour bénéficier du droit aux subsides. Cette dernière disposition paraît être de nature à décourager les moniteurs des sections où le nombre des « réussis » est restreint. Au contraire, il faut que les moniteurs continuent l'entraînement de façon à pouvoir présenter à **l'examen complémentaire** tous les élèves ayant échoué la première fois. Le jeune homme sera examiné seulement sur la ou les branches pour lesquelles il était insuffisamment préparé et en cas de réussite l'allocation d'une subvention de fr. 2.— est prévue.

Nous vous recommandons vivement l'examen complémentaire et vous prions de prendre contact avec les chefs d'arrondissement à ce sujet.

Nous saisissons cette occasion pour remercier tous les chefs I. P. valaisans. Par leur précieuse collaboration un excellent travail a été accompli dans le domaine de l'éducation physique de la jeunesse de notre cher canton. (et l'O.F.I. s'associe à ces remerciements que méritent également tous les chefs I. P. romands qui travaillent pour le bien de notre jeunesse. — **Réd.)**

L'Instruction préparatoire ne comporte pas seulement une période d'activité de 2 à 3 mois par année, pendant lesquels ses élèves sont préparés aux disciplines de base. Nous nous permettons de rappeler ce point important à nos chefs I. P.

La jeunesse mérite que nous nous occupions mieux d'elle en gardant un contact permanent au sein des sections. Pour cela, l'organisation des « cours C » et plus spécialement de camps autonomes (par les cours de ski, excursions et alpinisme) nous fournit la meilleure occasion de créer cet esprit de franche camaraderie et de bonne humeur que nous aimerions trouver chez tous les futurs citoyens.

Nous attirons aussi votre attention sur un point important qui paraît encore méconnu par de nombreux chefs : **l'examen médico-sportif.**

« Tout jeune homme, élève de l'I. P., peut subir un examen médico-sportif, sans frais. Les renseignements nécessaires sont donnés par l'Office cantonal I. P. »

L'examen médico-sportif est certainement un excellent moyen de propagande que nous devons utiliser. En effet, le résultat du contrôle médical permettra de déterminer, sur la base de données précises, les possibilités physiques de chacun ; en outre, les parents seront tranquillisés et notre mouvement leur deviendra certainement plus sympathique.

Office cantonal I. P.

ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE :

Rédaction de « Jeunesse forte - peuple libre », **O.F.I.**, case postale, Bienne 1.

Délai rédactionnel pour le prochain numéro : 15 novembre 1944.

Changements d'adresse : Prière de les annoncer sans retard à l'O.F.I. en indiquant l'ancienne adresse.

Nouvelles adresses : Envoyez-nous les adresses des chefs, des instituteurs, des personnalités qui auraient intérêt à recevoir notre revue.

LU DANS LA PRESSE :

Un article qui fait plaisir :

LES AVANTGES DU SPORT

Essayons présentement, dans l'ambiance du moment créée par la vogue des sports, de déceler quelles sont les raisons de cette popularité, les avantages immédiats, tout en ne négligeant pas ce qui peut leur nuire.

Un des premiers grands bienfaits du sport est de créer, parmi notre jeunesse, un puissant mouvement d'émulation, en lui donnant force et santé. Le sport de compétition fait de nos jeunes des êtres aguerris, combattifs, au caractère bien trempé et disciplinés. Tous ceux qui ont eu l'occasion de suivre de ces jeunes au tempérament indolent, sans esprit de suite, ont souvent été étonnés de la transformation réalisée en peu de temps, sur ces adolescents, lorsqu'ils se mirent à pratiquer du sport, spécialement les sports d'équipes, qui développent chez l'individu aussi bien des qualités éducatives, de camaraderie, de réflexe, de subtilité, de courage, de résistance, de décision, etc., que physiques.

Au point de vue de la lutte contre l'alcoolisme, le sport apporte aussi sa contribution, en détournant notre jeunesse des abus, car un sportif ne peut exceller dans aucun sport s'il s'adonne à l'alcool et disparaîtra tôt ou tard de l'arène sportive.

Dans le domaine militaire également, on a reconnu en haut lieu la valeur des sports. De l'avis d'officiers compétents, il résulte qu'en quelques jours, on note d'emblée, parmi les jeunes recrues militaires, ceux qui ont pratiqué un ou plusieurs sports, tant sont apparentes leurs qualités de souplesse et de résistance. D'autre part, l'expérience démontrée par des puissances voisines de la nôtre a ouvert bien des yeux. C'est fort de cette expérience que le Conseil fédéral a décidé, le 1er décembre 1941, l'instruction préparatoire et post-scolaire.

RECRUTEMENT DES JEUNES
UNE SUGGESTION POUR UNE CAMPAGNE

Cours gratuit d'éducation physique

Afin de donner la possibilité à nos jeunes gens, qui ne désirent pas s'inscrire dans une société de sport, de pratiquer l'éducation physique, le Bureau cantonal de l'Instruction préparatoire de la gymnastique et des sports organise un cours entièrement gratuit.

Les leçons seront dirigées par des chefs qualifiés et les programmes seront composés de telle façon que les jeunes gens prennent un réel plaisir à fréquenter ces leçons.

Les leçons débuteront aujourd'hui vendredi. Elles auront lieu tous les mardis et vendredis, de 18 h. 30 à 19 h. 30, sur la place des sports.

Nous encourageons vivement nos jeunes gens à participer à ces entraînements.

MÉDITATION DU CHEF :

LA DISCIPLINE

Qui dit discipline dit soumission consentie ou imposée à un ensemble de lois morales ou autres.

Or, depuis quelques années, ceux qui sont en contact avec les hommes grands ou petits sont frappés de voir combien le sens du devoir s'est relâché.

Que l'on se penche sur notre jeunesse turbulente, que l'on hante les rues de notre ville, que l'on étudie certains problèmes angoissants de notre vie politique ou religieuse, partout on sent un affaiblissement de la discipline.

Lorsque nos pasteurs ou nos éducateurs se plaignent du peu de sérieux apporté aux leçons, s'ils doivent répéter, punir, sévir, n'est-ce pas une fois encore à cause du manque de discipline ? Dès l'enfance, il faut comprendre qu'il y a des lois, écrites ou non, qu'on ne peut transgresser sans se porter préjudice.

Le problème de la discipline à l'école est un problème difficile et délicat. Là aussi, de gré ou de force, l'enfant doit se soumettre. La discipline sera librement acceptée ou subie, cela dépendra évidemment du caractère de l'élève. Il y a des enfants difficiles qui doivent être regardés comme des malades, certes, et l'on fait beaucoup pour eux. Mais indisciplinés sont ceux qui, malgré les avertissements répétés chaque jour, courent dans les escaliers, crient et bousculent leurs camarades, jettent n'importe où torchons de papier, pelures d'oranges ou trognons de pommes. Indisciplinés ceux qui emploient dans leur langage des termes inacceptables. Ce ne sont peut-être que de petites choses, mais qui, lorsqu'elles se reproduisent tous les jours, dénotent un laisser-aller qui donne à réfléchir.

Il serait facile de citer d'autres exemples, surtout d'indiscipline morale, mais c'est là une autre question.

Si on approfondit les causes de ce manque de discipline, il est souvent possible de constater que les premiers fautifs sont les parents qui ne savent se faire obéir. Ils ne comprennent pas que leur enfant ne peut avoir toujours raison et que si le maître lui demande un effort pour se discipliner, c'est pour son bien. Ils devraient savoir que lorsqu'un enfant a commis une faute, il attend la punition. Si celle-ci ne vient pas, il reste déséquilibré. Le besoin de cet équilibre explique souvent pourquoi les jeunes recherchent une autorité qui peut prendre différentes formes et différents caractères, politiques ou religieux.

Le problème est angoissant, car l'enfant d'aujourd'hui sera l'homme de demain et c'est dans l'enfance que les bonnes habitudes se prennent. C'est dans la crainte de Dieu qu'est le commencement de la sagesse, mais c'est dans l'exemple des parents que l'enfant puise sa force.

Dis-moi qui tu hantes...

Beaucoup d'éducateurs pourraient dire aux papas et aux mamans :

« Confie-moi ton enfant et je te dirai ce que tu vaux. »

Devant ce danger, car danger il y a, nous devons réagir. Il semble que pour remonter la pente, pour former une élite de jeunes, il faut s'adresser à ceux qui ont compris que certaines lois morales sont à la base de la vie dans un pays qui veut se dire chrétien. Nous avons reconnu depuis longtemps que, tel le jeune arbre qui a besoin d'un tuteur pour pousser droit, nos enfants doivent grandir, soutenus par les grandes lois divines, dans une discipline librement acceptée.

M. Gallay.

(Tiré de « La Vie protestante », Genève.)